

EX 1/3/JA/AG

660

, le 1 JUIN 1955

SERVICE DE SECURITE DE LA DEFENSE NATIONALE  
ET DES FORCES ARMEES  
"SECTION AIR"

N° 8687 /S.A.  
DP. 28.07.19

B O R D E R E A U D' E N V O I

M.O.C

Référence : Note N° 6998 SSDNFA.SA. 20. 28.07.19 du 2.II.1954

| Désignation des Pièces  | Nombre | Observations                |
|---|--------|-----------------------------|
| Rapport du Capitaine Commandant la<br>Section de Gendarmerie<br>concernant l'apparition d'un engin<br>aérien non identifié. | 1      | Transmis pour attributions. |

E. M. A. A.  
BUREAU CENTRIQUE  
COURRIER ARRIVEE  
3 JUIN 1955

Le Lieutenant  
Chef du Poste S.A.

Destinataires :

- S.A. Cité de l'Air lex.-
- Archives 2 ex.

Gendarmerie Nationale

, le 23 Mai 1955

660

Commandement Régional  
de la Gendarmerie de  
la 2<sup>e</sup> Région Militaire

55700498

R A P P O R T

20-5-55

2<sup>e</sup>me. Légion

du Capitaine

, Commandant la Section

Compagnie des Ardennes

sur l'apparition d'un engin aérien non identifié.

Section

N°79/4.

REFERENCE- Notes Légion n°15/4 du II-I-1954 et n°  
2998/2 du I2-IO-I 9 5 4 -

Le 20 Mai 1955 en visite de nuit et se trouvant sur la R.N.51 entre GIVET et le hameau des TROIS FONTAINES, les gendarmes et ont aperçu dans le ciel, à 2 heures 30, un engin aérien inconnu. Il volait à basse altitude, 300 ou 400 mètres environ, au dessus de la région comprise entre HAM-sur-MEUSE et le hameau des TROIS FONTAINES en suivant la direction S.E.-N.O.-

Cet engin leur a semblé avoir la forme d'un gros obus ou cigare, de la dimension d'une carlingue d'avion de chasse. L'intérieur était lumineux. De l'arrière jaillissaient des projections lumineuses et étincelantes multicolores.

Sur le moment ils eurent l'impression de se trouver en présence d'un avion en flammes, mais l'engin disparut en vol horizontal, en direction du N.O. après quelques secondes d'apparition.

Sa vitesse leur a semblé être très élevée, supérieure à celle des avions actuels.

Au moment où ils l'aperçurent, un autorail se dirigeant vers GIVET passait sur la voie ferrée parallèle à la R.N.51. Le bruit fait par cet autorail ne leur a pas permis d'entendre celui que pouvait produire cet engin.

La nuit était étoilée et sans lune. La direction du vent était N.O.-S.E. c'est-à-dire contraire à la direction suivie par l'engin.

Ayant fait remarquer à ces gendarmes qu'il pouvait s'agir d'un avion commercial de la ligne GENÈVE-BRUXELLES ou BRUXELLES-NICE, ils ont été d'accord pour dire qu'il ne pouvait y avoir de confusion et qu'il ne s'agissait pas d'un avion.

C'est la première fois que le passage d'un tel engin est observé au dessus de la circonscription de la Brigade.

|                  |
|------------------|
| ARRIVÉE          |
| DATE 26 MAI 1955 |
| N° 3852          |
| CLT              |

DESTINATAIRES

- Commandement Régional de la Gendarmerie de la 2<sup>e</sup> R.M. (4 exemplaires)
- Colonel, Cdt. la 2<sup>e</sup> Légion de Gendarmerie (1 exemplaire)
- Chef d'Escadron, Cdt. la Cie (2 exemplaires)
- Sécurité Militaire de la 2<sup>e</sup> R.M. (1 exemplaire)
- Sécurité AIR de la 2<sup>e</sup> R.A. (1 exemplaire)
- Monsieur le Commissaire aux Renseignements Généraux (1 exemplaire)

|               |                    |
|---------------|--------------------|
| ÉVÉNEMENT 103 |                    |
| Date:         | 1188/s 26 MAI 1955 |
| UNITES        |                    |
| COMMANDEMENT  |                    |
| 12 S.C.       |                    |
| 21 AIR        |                    |

E. M. A. A.  
BUREAU SCIENTIFIQUE  
COURRIER ARRIVÉE  
3 JUN 1955